

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 26 septembre 2022

### Salon du dépannage à Albi : un lieu de rencontre et d'échange avec les représentants de MOBILIANS

**Le 28 septembre prochain, le président du métier dépannage, Sylvain CANTREL, animera une assemblée régionale afin de revenir sur les actions menées au cours de l'année 2021-2022 par les représentants de la profession. Ce rendez-vous sera également l'occasion d'échanger sur les difficultés du métier.**

Le premier trimestre de l'année 2022 fut marqué par l'augmentation significative des intrants du métier (prix du carburant, rémunération des compagnons, prix des camions, etc) dû au contexte géopolitique.

Mobilians a réagi et alerté les sociétés d'assistance, premier apporteur d'affaire du métier, sur la nécessité de prendre en compte l'augmentation spectaculaire du carburant. Des suites, les sociétés d'assistance ont fait un geste, jugé cependant insuffisant par l'ensemble de la profession. Le métier dépannage est allé à la rencontre de certaines sociétés d'assistance afin de leur exposer les difficultés du métier et essayer d'établir une relation d'échange nécessaire à la continuité des rapports professionnels sociétés d'assistance – dépanneurs.

Aujourd'hui, Mobilians entretient des échanges réguliers avec certaines sociétés d'assistance lui permettant d'attirer l'attention de ces dernières sur les contraintes des professionnels du dépannage-remorquage.

Le métier dépannage s'est également mobilisé tout l'été auprès de l'administration afin de connaître les raisons du retard de publication de l'arrêté fixant les tarifs du dépannage sur autoroute et voies express ainsi que de la fourrière. N'obtenant pas de réponse, Mobilians a demandé un rendez-vous auprès du cabinet de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes entreprises et a été reçu mercredi 21 septembre. Lors de cette réunion, il fut décidé que la profession soutiendrait l'effort des Français dans le contexte inflationniste et limiterait le pourcentage de revalorisation des tarifs réglementés.

Enfin, le métier a rencontré la Direction de Services Judiciaires au sujet de la gestion des immobilisations et des scellés judiciaires. Il a été convenu de se revoir régulièrement afin de co-construire le processus de traitement et de suivi des immobilisations et scellés judiciaires, l'objectif étant de mettre fin aux diverses problématiques rencontrées par les professionnels notamment les frais de gardiennage qui n'ont pas été revus depuis 1999.





Le métier dépannage-remorquage et fourrière de Mobilians constitue, aujourd'hui, le seul acteur actif portant la défense des intérêts propres au métier et se place ainsi comme l'acteur majeur auprès des donneurs d'ordres, des administrations et des ministères.

## À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.